

Service Départemental de l'École Inclusive

Cahier des charges de la formation des AESH

DSDEN de Seine-Saint-Denis

Cadrage

L'accompagnement des AESH auprès des élèves en situation de handicap contribue pleinement à la politique de l'école inclusive. La formation doit contribuer à la professionnalisation de ces emplois.

Les AESH suivent une formation initiale d'adaptation à l'emploi, incluse dans leur temps de service effectif d'une durée de 60 heures. Par ailleurs, un parcours de formation continue peut être proposé dans le cadre de la mise en œuvre des PIAL.

❖ La formation initiale

La formation d'adaptation à l'emploi d'une durée de 60h est délivrée aux personnes nouvellement nommées.

Les modules de formation théorique d'adaptation à l'emploi peuvent se dérouler sur et hors-temps scolaire ainsi que sur certaines périodes de petites vacances des élèves.

Cette formation est obligatoire et fait partie du temps d'activité rémunéré. En cas d'absence ponctuelle ou régulière aux formations, une demande écrite avec pièce justificative doit être fournie à la circonscription Bobigny 2 ASH chargée de la mise en œuvre de la formation. L'absence de justification estimée recevable fera l'objet d'une retenue sur salaire.

Les modules de formation initiale s'articulent en plusieurs temps :

- 20 heures : formation « accueil dans l'Education nationale » ;
- 8h30 heures : formation locale ;
- 26 heures : formation départementale ;
- 5h30 heures : module « M@gistère ».

❖ La formation continue

L'arrêté du 23 octobre 2019 fixe le cahier des charges des contenus de la formation continue spécifique des accompagnants d'élèves en situation de handicap concernant l'accompagnement des enfants et adolescents en situation de handicap prévu à l'article L. 917-1 du code de l'éducation. Les AESH peuvent accéder tout au long de leur contrat à des actions de formation continue inscrites dans le plan académique ou départemental de formation, tout comme aux modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers (MIN-ASH) qui sont organisés tous les ans.

Formation accueil dans l'Education nationale :

Modalité et durée	Module	Objectifs	Par qui ?	Dans quel délai ?
Présentielle 6h	Connaître le fonctionnement de l'Education nationale et ses valeurs	-Présenter l'organisation de l'organisation de la scolarité : cycles/ programmes/ Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture ; -Présenter Les valeurs de la république et les valeurs de l'école inclusive par des exemples concrets	Coordonnateurs AESH Bobigny 2 ASH	
Présentielle 1h30	Connaître le fonctionnement de l'Education nationale et ses valeurs	-Présenter le PIAL et de son fonctionnement (type d'écoles, horaires ...) -Présenter l'organisation hiérarchique des acteurs locaux et des structures (et rôle des principaux acteurs du PIAL : coordonnateur du PIAL, pilote, ERSEH, CASBEP) ; AESH référent	Pilote du PIAL, coordonnateur du PIAL, ERSEH, CAS-EBEP	Dans la mesure du possible, dès que l'affectation est connue.
Présentielle 1h30	Connaître le cadre réglementaire d'exercice de leur fonction Accompagner, trouver sa place, se positionner	-Se positionner comme professionnel dans l'école inclusive : les missions des AESH selon le contexte de travail (maternelle, élémentaire, collège, lycée) ; -Travailler en binôme avec un enseignant ou plusieurs enseignants -Travailler en ULIS	ERSEH (2 nd degré) CAS-EBEP (1 ^{er} degré)	
Présentielle 1h30	Définir le handicap	-Définir le handicap. -Comprendre l'évolution des conceptions de handicap Entre compensation et accessibilité du handicap -Conséquences de la situation de handicap sur l'environnement scolaire	ERSEH (2 nd degré) CAS-EBEP (1 ^{er} degré)	
Présentielle 1h30	Accompagner, trouver sa place, se positionner	-Présentation des élèves à accompagner et des gestes spécifiques d'accompagnement pour viser l'autonomie des élèves	ERSEH/coordonnateur PIAL	
Présentielle 8h	Accompagner, trouver sa place, se positionner	Echange de pratique	AESH référent /ERSEH CAS-EBEP psychologues/coordo PIAL	4 fois 2 heures filées
Total : 20h00				

Formation locale (PIAL, établissement, circonscription) :

Modalité et durée	Module	Objectif	Par qui ?	Dans quel délai ?
Présentielle 1h00	Se professionnaliser	Connaître et prendre en main des outils numériques professionnels : Webmail (accessibilité, mot de passe...) - M@gistere (présenter la formation « M@gistère et indiquer les modalités d'accès)	ERUN (1 ^{er} degré) Réfèrent numérique (2 nd degré)	Dans les trois premiers mois après l'affectation.
Présentielle 1h00	Connaître le cadre réglementaire d'exercice de leur fonction Accompagner, trouver sa place, se positionner	Ethique et déontologie professionnelle appuyée sur des exemples concrets Communiquer avec les enseignants ; communiquer avec les partenaires ; communiquer avec les parents	IEN, chefs d'établissement, directeur d'école	
Présentielle 2h00	Développement de l'autonomie des enfants en situation en handicap Connaître le fonctionnement de l'Education nationale	Connaître les éléments de base du développement de l'enfant et de l'adolescent et les conséquences possibles du handicap Connaître les modalités de scolarisation des élèves en situation de handicap	ERSEH (2 nd degré) CASBEP (1 ^{er} degré) Psychologue EN	
Présentielle 1h30	Accompagner, trouver sa place, se positionner	Connaître la MDPH Connaître le rôle de l'ESS dans le parcours de l'élève et la contribution de l'AESH à l'ESS Connaître le document de mise en œuvre du PPS : outils d'accessibilité et ou d'inclusion	ERSEH (2 nd degré) CASBEP (1 ^{er} degré)	
Présentielle 3h00	Se professionnaliser	Atelier de pratique professionnelle : exposer des situations problématiques : -accompagner des élèves qui interpellent -difficultés rencontrées dans l'établissement, dans l'école -difficultés rencontrées avec les partenaires, avec les familles	ERSEH (2 nd degré) CASBEP (1 ^{er} degré) AESH référent Psychologue EN	
Total 8h30				

Formation départementale :

Modalité et durée	Module	Objectifs	Par qui ?	Dans quel délai ?
Présentielle ou distancielle 3h00	Connaître le cadre réglementaire d'exercice de leur fonction	Mission des AESH (circ. 2017), Droit à la formation (décret 2019), Se repérer dans les différents services départementaux : circonscriptions de l'école inclusive (ASH), services employeurs.	Coordonnateurs AESH Bobigny 2 ASH Service Dipass	Durant la première année après l'affectation.
Présentielle ou distancielle 3h00	Connaître le cadre réglementaire d'exercice de leur fonction	Responsabilité éthique et déontologie : droits et devoirs	Autonome - MAIF avocat	
Présentielle ou distancielle 3h00	Accompagner, trouver sa place, se positionner	Observer et accompagner vers l'autonomie un élève en situation de handicap.	CPC ASH Bobigny 2 ASH	
Présentielle ou distancielle 3h00	Accompagner, trouver sa place, se positionner	Accompagner un élève avec des troubles des apprentissages pour viser l'autonomie de l'élève.	Conseillers aux troubles spécifiques Bobigny 2 ASH	
Présentielle ou distancielle 3h00	Accompagner, trouver sa place, se positionner	Accompagner un élève avec troubles du spectre autistique pour viser l'autonomie de l'élève.	Conseillers aux troubles spécifiques Bobigny 2 ASH	
Présentielle ou distancielle 3h00	Accompagner, trouver sa place, se positionner	Accompagner un élève avec troubles sensoriels (auditifs ou visuels) pour viser l'autonomie de l'élève.	Conseillers aux troubles spécifiques Bobigny 2 ASH	
Présentielle ou distancielle 2h	Accompagner, trouver sa place, se positionner	Accompagner un élève avec du matériel pédagogique adapté	Chargé de mission Bobigny 2 ASH	
Présentielle ou distancielle 3h	Accompagner, trouver sa place, se positionner	Accompagner les élèves qui présentent des difficultés de comportement		
Présentielle 3h	Connaître les valeurs de la République	Promouvoir et faire respecter le principe de laïcité dans les premier et second degrés	Référents laïcité	
Total 26h00				

Formation « M@gistère »

Modalité de formation	Module	Objectifs	Durée ¹
distancielle	Connaître le fonctionnement de l'Education nationale	Connaître le système éducatif : présentation de l'Education nationale (quelques chiffres), l'académie de Créteil : organigramme fonctionnel de l'institution Connaître parcours scolaire et le système éducatif : les domaines du SCCC, le LSU, la charte de la laïcité	
distancielle	Accompagner, trouver sa place, se positionner	Découvrir des ressources pour exercer : à connaître Eduscol, Cap Ecole Inclusive, INSHEA, CRAIF	
distancielle	Accompagner, trouver sa place, se positionner	Connaître le développement de l'enfant et de l'adolescent : -connaître le développement de l'enfant et le retentissement possible du handicap ; -connaître le développement de l'adolescent et le retentissement possible du handicap.	
Total			5h30

¹ La durée varie de prise en main des modules varient.